RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INRAE

DEC25059DAJ

Décision du 17 mars 2025 portant renouvellement du mandat de Mme Nathalie TOUZE en qualité de Présidente du Centre de recherche Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 13 avril 2021 portant nomination de Mme Nathalie TOUZE en qualité de Présidente du Centre de recherche Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony pour une durée de quatre ans à compter du 19 avril 2021,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service n°2022-36) fixant la liste des Centres INRAE,

Décide :

Article unique :

A compter du 19 avril 2025, Mme Nathalie TOUZE, Ingénieure des Ponts, des Eaux et des Forêts, est renouvelée dans ses fonctions de Présidente du Centre de recherche Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 17 mars 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,
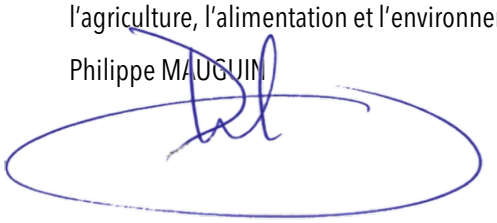
Philippe MAUGUIN